

Collège Jacques-Yves COUSTEAU
Avenue Jules Ferry BP 80129
83957 LA GARDE CEDEX
☎ 04.94.14.73.50
☎ 04.94.14.73.62
✉ 0830179u@ac-nice.fr

Cadre réservé à l'administration EXCEL ALISE SIECLE

CHANGEMENT DE REGIME

CHOIX DU FORFAIT – ANNEE 2023-2024

Votre enfant est actuellement **EXTERNE**. En tenant compte de son emploi du temps définitif et des inscriptions aux différentes activités optionnelles que vous êtes en train d'effectuer, vous voulez l'inscrire à la demi-pension à compter du **lundi 2 octobre 2023**.

Merci de renseigner cette fiche et les documents joints
et de retourner le tout avant mardi 26 septembre 2023 au service intendance.

**ATTENTION : SI VOUS NE RESTITUEZ PAS LE DOSSIER COMPLET (les 2 fiches et le RIB*)
DANS LES DELAIS, VOTRE ENFANT RESTERA EXTERNE.**

Nous vous rappelons que la vente de tickets repas doit rester exceptionnelle (1 à 2 fois par mois maximum) sur présentation d'une demande écrite de votre part.

Je soussigné(e) M./ Mme
responsable de l'élève, souhaite inscrire mon enfant à la demi-pension à compter du 2 octobre 2023 :

NOM DE L'ELEVE : Prénom :

Classe : il/elle sera inscrit(e) en tant que :

Demi-pensionnaire : 4 jours/semaine 3 jours/semaine 2 jours/semaine 1 jour/semaine

et il / elle déjeunera à la cantine les jours suivants (cochez les cases correspondantes) :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Joindre obligatoirement (à défaut l'inscription ne sera pas validée) :

- la fiche d'inscription à la demi-pension 2023 / 2024
- * un RIB aux NOM et PRENOM exacts du responsable de l'élève pour un éventuel remboursement en votre faveur,

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

PS : les factures de demi-pension du premier trimestre (septembre-décembre 2023) seront envoyées par mail à partir du lundi 2 octobre 2023.

Le montant des bourses et des aides éventuellement accordé sera déduit de la somme réclamée.

Date de réception intendance :